

## Conditions générales de la SIGA Guesthouse (CG)

1. **Champ d'application**  
Les Conditions générales ci-dessous régissent les relations contractuelles entre SIGA Services AG (résidence SIGA) et le client pour ce qui est de la réservation, du paiement, de l'annulation, de l'utilisation et de la restitution des chambres de la SIGA Guesthouse, ainsi que de tous les actes juridiques associés. Le lieu d'exécution du contrat d'hébergement sous-jacent se situe à Ruswil LU.
2. **Réservation**  
La réservation est possible soit en ligne via le formulaire de réservation sur le site Internet de SIGA-Guesthouse, soit par courrier/téléphone.
3. **Arrivée et départ**
  - 3.1 L'enregistrement peut être effectué 24 heures sur 24 avec la machine Self-Check-In.
  - 3.2 Le jour d'arrivée, la chambre est disponible à partir de 14h00.
  - 3.3 Le jour de votre départ, veuillez libérer la chambre avant 10h00.
  - 3.4 Si vous souhaitez vous installer dans la chambre plus tôt ou la libérer plus tard, veuillez nous contacter au préalable.
4. **Prix / moyens de paiement**
  - 4.1 Les prix indiqués s'entendent en francs suisses, à moins qu'une autre monnaie ne soit mentionnée.
  - 4.2. Les prix comprennent la TVA légale.
  - 4.3 D'éventuelles taxes de séjour et taxes spéciales doivent être payées séparément. La taxe de séjour est de CHF 1.80 par personne/nuit.
  - 4.4 Le prix de l'ensemble de la prestation de service d'hébergement réservée doit être payé par le client au plus tard lors de son arrivée à la résidence SIGA, c'est-à-dire à payer à l'enregistrement avec l'une des cartes de paiement indiquées ci-dessous.
  - 4.5 Nous acceptons les moyens de paiement suivants : Maestro-Card, Visacard, Mastercard, Discover, Diners Club et Amex.
  - 4.6 Dans des cas exceptionnels, le paiement par facture est possible. (entreprises, groupes, etc.).
5. **Conclusion du contrat et conditions d'annulation**
  - 5.1 Une réservation par courriel ou par téléphone est définitive et donnera lieu à une facturation après réception de la confirmation de réservation. SIGA Guesthouse se réserve le droit de vérifier immédiatement la validité de ces informations et d'autoriser au préalable la carte de crédit indiquée.
  - 5.2 L'annulation doit être faite par écrit (par e-mail).  
En cas d'annulation, les conditions suivantes s'appliquent :  
22-28 jours avant l'arrivée paiement de 25% des frais d'hébergement  
15-21 jours avant l'arrivée paiement de 50% des frais d'hébergement  
8-14 jours avant l'arrivée paiement de 75% des frais d'hébergement  
0-7 jours avant l'arrivée paiement de 100% des frais d'hébergement

En cas d'un no show le montant total du séjour sera retenu.
6. **Responsabilité**
  - 6.1 SIGA Services AG décline toute responsabilité pour des dommages corporels, des vols ou des détériorations d'objets appartenant au client survenant suite à une négligence de la part d'elle-même ou de ses salariés. Dans le cadre des possibilités légales (art. 100 ss CO), toute responsabilité est expressément exclue.
  - 6.3 Il est interdit de fumer dans toute la résidence. Si néanmoins le client fume à l'intérieur du bâtiment, SIGA Services AG se réserve le droit de facturer au client les frais de nettoyage de la chambre ainsi que la perte de loyer.
  - 6.4. Il est interdit d'amener des animaux de toute sorte. Si néanmoins le client amène des animaux, SIGA Services AG se réserve le droit de facturer au client les frais de nettoyage de la chambre ainsi que la perte de loyer.
7. **Objets trouvés**  
Les objets trouvés d'une valeur supérieure à CHF 20.00 sont envoyés au client sur demande de celui-ci, à condition qu'il n'y ait pas de doute qu'il en est bien le propriétaire et que l'adresse privée/professionnelle soit connue. Les frais et les risques d'envoi sont à la charge du client. À l'expiration d'un délai de conservation de 6 mois, SIGA se réserve le droit de mettre les objets trouvés au rebut.
8. **Dispositions finales**  
Si l'une ou plusieurs dispositions des présentes Conditions générales s'avéraient être non valides ou nulles, la validité du contrat et des autres dispositions des Conditions générales n'en serait pas affectée. Par ailleurs, les dispositions légales sont applicables. Le présent contrat est régi par le droit suisse. Le for juridique se situe à Willisau LU, à moins que la loi n'ait désigné une autre juridiction exclusivement compétente. SIGA Services AG se réserve le droit de modifier unilatéralement et à tout moment les présentes Conditions générales.
9. **Cocontractant**  
Le cocontractant du client est : SIGA Services AG, Rüt mattstrasse 7, 6017 Ruswil.